

*Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse*

*Le ministre*

*Paris, le 11 MARS 2020*

Mesdames et Messieurs les membres du comité de suivi,

La transformation de nos lycées et le renforcement du baccalauréat sont essentiels pour lutter contre l'échec d'un trop grand nombre de nos étudiants en licence : 60 % d'entre eux n'arrivent pas à obtenir ce diplôme en trois ans. La plus grande liberté laissée aux élèves dans le choix de leurs enseignements, l'exigence disciplinaire renforcée, l'introduction d'une part de contrôle continu permettent dès à présent aux élèves de première de travailler avec plus de régularité, ce qui les fera réussir dans le supérieur.

Je tiens à vous remercier pour le dialogue que nous avons concernant la réforme du lycée général et technologique. Grâce à lui, des ajustements ont déjà eu lieu. Au terme de cette première série d'épreuves communes de contrôle continu, qui ont donné lieu à la numérisation et à la correction en ligne d'1,7 million de copies, j'ai bien noté les éléments de satisfaction ainsi que les critiques qui ont pu être formulées pendant ces quelques semaines. Comme annoncé dès le début, il nous faut les prendre en compte pour procéder aux améliorations utiles. Au regard de vos propositions et du cadre réglementaire, je souhaite que nous puissions en apporter dès la deuxième session, prévue à partir de la fin du mois d'avril.

En premier lieu, la banque nationale de sujets (BNS) sera ouverte à tous les professeurs pour faciliter le travail commun en vue des propositions de sujets au chef d'établissement. Dans le cadre du conseil pédagogique, il pourra être discuté de l'organisation de ce travail et, le cas échéant, être proposé un temps de concertation. Dans un second temps, en avril, la BNS sera accessible au grand public dès lors qu'un nombre suffisant de sujets par discipline est atteint, ce qui sera le cas pour la plupart d'entre elles. Ainsi, les élèves et leurs familles pourront avoir connaissance des sujets. Ceci est conforme à l'esprit de la réforme dont l'objectif est de valoriser le travail régulier et les progrès des élèves.

En deuxième lieu, la plupart des difficultés rencontrées, d'ordre technique, et liées à une première mise en service, seront levées. Je serai attentif à ce que toutes les améliorations soient rendues possibles. Plusieurs de vos propositions visent à simplifier une organisation qui a parfois été au-delà de ce que les textes réglementaires apportaient comme garantie en termes d'équité pour les élèves. Il conviendra d'établir des modalités de fonctionnement plus simples et plus en adéquation avec des épreuves qui relèvent du contrôle continu et doivent à ce titre s'articuler avec la vie de l'établissement.

.../...

En troisième lieu, le calendrier est assoupli. Les épreuves pourront se dérouler, au choix des établissements, à partir du 20 avril, comme initialement annoncé et jusqu'au mois de juin. Cela assurera aux élèves une durée d'apprentissage suffisante entre les deux séries d'épreuves tout en leur garantissant un accès à leurs copies et à leurs notes avant la mi-juillet. Les établissements disposeront ainsi de davantage de souplesse dans l'organisation de ces épreuves.

S'agissant d'évolutions plus substantielles, telles qu'évoquées au cours de vos travaux, des considérations d'équité ainsi que le respect des informations données aux élèves et à leurs familles empêchent de modifier les règles au cours de l'année. Je souhaite cependant que d'ici la fin de l'année scolaire, vos réflexions puissent permettre d'avancer des propositions afin de trouver le juste point d'équilibre entre les critères de simplicité et ceux d'objectivité ainsi que de faciliter la mise en œuvre de l'enseignement scientifique sur lequel vous avez attiré mon attention.

Je tiens une fois encore à vous remercier pour la qualité de nos échanges qui concourent à offrir à nos élèves une formation les menant au plus loin de leurs talents.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, angular strokes that form a stylized representation of the name 'Jean-Michel Blanquer'.

Jean-Michel BLANQUER